



ÉTATS GÉNÉRAUX DU MULTILINGUISME DANS LES OUTRE-MER

Délégation générale à la langue
française et aux langues de France

CAYENNE
14-18 DÉCEMBRE 2011

Avant programme

version provisoire pouvant être soumise à modifications

Les Etats généraux du multilinguisme dans les Outre-mer (EGM-OM) rassembleront, sur une période de deux jours et demi, entre le 14 et le 18 décembre 2011, quelque 250 participants¹ venus de la Guyane, de l'ensemble des territoires d'Outre-mer, de métropole et des pays voisins. Les EGM-OM ont pour objectif d'aboutir à un ensemble de préconisations adossées à des principes, qui pourront prendre la forme d'une charte, d'une liste de recommandations ou d'un « cahier de doléances ».

Les EGM-OM feront alterner des argumentaires fondés sur un savoir scientifique, d'une part, et des « retours d'expériences », d'autre part : des exposés généraux et des présentations de « bonnes pratiques ».

L'architecture conceptuelle des EGM-OM s'est bâtie au fur et à mesure des réunions du Conseil d'orientation qui se sont tenues à Paris depuis le mois de mars 2011, et grâce à un réseau informel constitué de chercheurs, de représentants de la société civile et de l'administration, travaillant dans les territoires d'Outre-mer.

Pour toute information complémentaire concernant la préparation des EGM-OM et les pré-inscriptions, contacter la DGLFLF :

Florence GENDRIER

01 40 15 35 08 ou 06 31 32 69 44

florence.gendrier@culture.gouv.fr

> Vous pouvez suivre la préparation des « États généraux du multilinguisme » sur facebook !

1/

¹ 150 venus des outre mer hors Guyane, 50 personnalités guyanaises, 50 venues de métropole

1. L'emploi des langues : plurilinguisme, pratiques individuelles et pratiques sociales

Un état des lieux des **pratiques langagières dans un environnement multilingue** mérite d'être dressé, afin d'ajuster les politiques envisagées aux besoins ou à la demande des populations. Les langues sont en effet avant tout des **pratiques sociales**, et c'est le plurilinguisme qui caractérise majoritairement aujourd'hui les pratiques langagières. Il importe donc d'interroger la façon dont les locuteurs vivent quotidiennement **le contact des langues** qui les entourent, et la façon dont ils organisent leurs propres pratiques langagières (qu'elles soient monolingues, bilingues ou plurilingues) en fonction des contextes qu'ils rencontrent (travail, accès aux soins, démarches administratives, etc.). C'est également en fonction de ces contextes que doivent être appréciées les situations de **diglossie** ou de « **polyglossie** ».

Ateliers :

- 1.1. **Inscription des langues dans les territoires, histoire (s) et actualité**
- 1.2. **Légitimité, rapports de forces entre les langues et « marchés » linguistiques : statuts et valeurs symboliques.**
- 1.3. **Langues, savoirs scientifiques et savoirs traditionnels**

2. « L'équipement » des langues : de l'oral à l'écrit, description et outillage linguistique

Pour pouvoir être enseignées, pour exister sur la toile (et tirer un plein bénéfice des techniques d'information et de communication), **les langues doivent avoir fait l'objet au préalable d'un processus de grammatisation** (« par grammatisation, on doit entendre le processus qui conduit à décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire² »). L'objectif est donc de s'interroger sur **les modalités actuelles de description des langues** : codification graphique, conception de grammaires et de dictionnaires, production de supports didactiques. On pourra notamment se demander, par exemple, dans quelle mesure les grammaires didactiques conçues pour le français constituent un modèle adapté pour les outils didactiques à concevoir dans les langues non encore outillées de ce point de vue.

²Sylvain Auroux, 1992, « Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux », *Histoire des idées linguistiques. Tome 2*, Liège : Mardaga, p. 28)

Ateliers :

- 2.1. **La graphie des langues : le passage du parlé à l'écrit**
- 2.2. **Le rôle de la description linguistique (grammaires, dictionnaires, dictionnaires visuels en langue des signes...) pour la sauvegarde des langues**
- 2.3. **La production d'outils didactiques en langues maternelles**

3. La transmission des langues : la prise en compte des compétences linguistiques et des acquis culturels dans l'apprentissage du français et dans la construction du bilinguisme

Il s'agit de **tirer le meilleur parti des langues présentes sur un territoire donné**, et d'en extraire **une pédagogie du contact et de la variété linguistique**. « Dans la perspective même de la maîtrise du français, les langues d'Outre-mer constituent un vrai trésor à exploiter [...] dont il est absurde de ne rien faire » (Michel Launey). Exemple : nourrir l'analyse du pluriel en français parlé en étudiant les marques du pluriel en mahorais : dans les deux cas, c'est le possessif qui porte le pluriel (mon sac / mes sacs), et pas le nom comme l'enseigne la grammaire scolaire, puisque le *s* écrit n'a pas de réalisation phonétique. D'où l'on peut établir que le soutien au bilinguisme est non seulement plus respectueux, mais plus efficace que la négation de la langue première.

Ateliers :

- 3.1. **Multilinguisme, éveil à la diversité et intercompréhension**
- 3.2. **Vers un bilinguisme « équilibré »**
- 3.3. **La formation des maîtres**
- 3.4. **La formation des adultes**

4. Les technologies de la langue, la présence des langues sur la toile et sur les réseaux sociaux

Quel rôle peuvent jouer **les nouvelles technologies** de l'information et de la communication dans **le développement des langues de l'Outre-mer** ? Grâce à la présentation de réalisations et d'expérimentations en cours, on montrera comment les technologies de la langue (traduction automatique, reconnaissance vocale, etc.) peuvent servir d'**aide à la communication quotidienne**. Cette thématique permettra également de valoriser et d'encourager la créativité linguistique favorisée par les réseaux de télécommunication mobile et les réseaux sociaux.

Ateliers :

- 4.1. Modernisation des langues
- 4.2. Interactions « médiées » par ordinateur
- 4.3. Les possibilités offertes par les technologies de la langue pour améliorer la relation aux usagers dans les services publics
- 4.4. Présence et dialogue des langues et des cultures sur internet et sur les réseaux sociaux

5. La médiatisation des langues : le rôle des institutions publiques de radio et télédiffusion

En valorisant au plan local et au plan national les interactions quotidiennes, linguistiques et culturelles, entre les populations, les médias jouent **un rôle indispensable dans la construction d'une identité commune**. Quels sont les liens entre médias et territoires ? Quelles sont les représentations culturelles véhiculées par les médias ? Dans quelle mesure peuvent-ils contribuer à une meilleure cohésion sociale ? Quelles sont les conditions techniques, financières et législatives d'une production audiovisuelle plus proche du quotidien et des aspirations des populations ultra-marines, y compris en métropole ?

Ateliers :

- 5.1. Le rôle indispensable des médias dans la construction d'une identité commune
- 5.2. Les médias audiovisuels et le cinéma comme vecteurs de la diversité culturelle et linguistique : à quelles conditions, à quel coût ?

6. Langues, culture, patrimoine et création artistique

« La » langue est plus que la langue : c'est tout ce qui se produit en elle, sa puissance interne d'expression, chaque fois unique, irréductible à des capacités de communication, qu'elle partage avec toutes. Il vaut donc mieux **parler de langues-cultures que de langues, pour mettre en évidence les valeurs éthiques, politiques et artistiques dont elles sont porteuses**. « Ce sont alors ces valeurs qui font ce que sont ces langues, ce sont les œuvres qui sont maternelles et non plus les langues » (Henri Meschonnic). Quelle que soit l'importance de l'école et des médias dans le destin d'une langue, c'est d'abord dans la production d'œuvres de l'esprit qu'il se joue, qu'il s'agisse de contes, de chansons, de poèmes ou de traités de philosophie - universalisables par la traduction.

Ateliers :

- 6.1. Diversité culturelle et linguistique dans les institutions patrimoniales (musées, archives, bibliothèques) : les langues régionales comme patrimoine et comme outil de médiation**
- 6.2. Traduction, échanges interculturels et partage des savoirs**
- 6.3. Expressions artistiques et culturelles contemporaines**

7. Le plurilinguisme, une ressource à exploiter
--

Le plurilinguisme constitue une ressource dans laquelle les locuteurs puisent au quotidien pour favoriser les interactions dans des domaines aussi variés que les échanges culturels, les transactions commerciales, les apprentissages, l'amélioration des conditions d'accueil dans les services publics, la communication en milieu professionnel... Cette richesse est cependant trop peu valorisée et prise en compte par les institutions, pour devenir le pivot d'un « mieux vivre ensemble ». Il s'agira donc, sur la base des observations produites par des chercheurs sur les effets positifs du plurilinguisme, de proposer des outils concrets pour l'action publique, en faveur de la prise en compte de la diversité.

- 7.1. La didactisation des alternances linguistiques dans l'apprentissage des enfants et des adultes**
- 7.2. L'accès à l'information en contexte plurilingue**